

360 milliards d'ici la fin de l'exercice, le printemps prochain.

Nous avons donc bien fait de faire tomber les conservateurs en 1979, car nous aurions depuis tout ce temps un déficit aussi gros que celui des cinq dernières années. Nous serions affligés d'une dette encore plus lourde que maintenant.

Le député a essayé de démontrer qu'en épargnant 27 millions de dollars dans le programme des avances sans intérêt, on épongerait en quelque sorte l'immense dette que le gouvernement a mise sur les épaules des Canadiens. On ne sait trop comment, mais les 27 millions vont rectifier la situation. Quelle idiotie! Vous rendez-vous compte, monsieur le Président, que 27 millions ne suffisent même pas à payer l'intérêt qui court sur la dette pendant six heures? Le débat sur ce projet de loi dure depuis un peu plus de six heures. Pendant ce temps, l'intérêt court sur la dette nationale accumulée par le gouvernement conservateur et, pour la payer, il lui faudra déboursier plus que les 27 millions de dollars qu'il entend récupérer par cette mesure. C'est une proposition ridicule dont la stupidité saute aux yeux quand on s'arrête aux aspects économiques de la chose.

Grâce au régime d'avances de fonds sans intérêt, les producteurs de tout le pays ont pu mettre en marché leurs produits d'une façon ordonnée et éviter d'inonder le marché. Les producteurs de fruits et de légumes ont su profiter de ce régime, qui leur a permis de stocker leurs produits pour faire monter les prix. Ce régime est important, en ce qui touche non seulement les revenus agricoles, mais aussi les dépenses et le déficit du gouvernement.

Par cette proposition qui aura pour conséquence l'engorgement des marchés, le gouvernement sera forcé de prendre d'autres mesures qui ont déjà été adoptées par le passé afin de faire des paiements de stabilisation agricole. En effet, comme sa proposition entraînera une chute des prix, le gouvernement devra dédommager les agriculteurs en leur versant une aide financière.

Pour illustrer l'importance de ce régime, je vais vous donner l'exemple de quelques denrées. Outre cet effet, la proposition aurait pour conséquence de réduire les recettes du gouvernement. A l'heure actuelle, comme les producteurs alimentent les marchés en fonction de la demande, les prix sont plus élevés; il s'ensuit que les

### *Initiatives ministérielles*

revenus des producteurs sont plus élevés, et que les impôts qu'ils doivent payer le sont aussi. Par cette mesure stupide et à courte vue, le gouvernement se prive de la perception d'une somme bien des fois supérieure à 27 millions de dollars d'impôts.

J'ai dit, monsieur le Président, que je donnerais des exemples. Selon les calculs de l'Ontario Corn Producers Association pour l'année de récolte 1986-1987, les paiements anticipés sans intérêt ont entraîné une hausse de 4,54 \$ la tonne du prix moyen du maïs, ce qui a fait gagner environ 2 044 800 \$ de plus à l'ensemble des producteurs. Qu'est-ce que le gouvernement a dû investir pour cela? Cette année-là, le programme a coûté 1 175 000 \$ à Agriculture Canada, ce qui veut dire un rendement de presque deux pour un.

L'année suivante a été encore meilleure. Pendant l'année de récolte 1987-1988, les producteurs ont obtenu un prix final d'un peu plus de 36 \$ la tonne parce qu'ils ont pu commercialiser leurs produits de façon ordonnée, c'est-à-dire les écouler sur une période de douze mois au lieu de s'en débarrasser d'un coup au moment de la récolte. Ainsi, l'ensemble des producteurs de maïs de l'Ontario ont réalisé des profits supplémentaires de 16,8 millions de dollars, ce qui n'a coûté que 1,1 million au gouvernement fédéral, soit le coût du programme de paiements anticipés sans intérêt. Cette dépense du gouvernement a donc donné un rendement de plus de seize pour un. Vous pouvez être certain, monsieur le Président, que les producteurs de maïs de l'Ontario ont payé beaucoup d'impôt sur les 16 millions supplémentaires qu'ils ont touchés, et que le gouvernement a donc probablement récupéré plusieurs fois la petite somme qu'il a dépensée pour ce programme.

J'ai des chiffres semblables fournis par les producteurs de soya de l'Ontario. En effet, ceux-ci estiment que, pendant l'année de récolte 1987-1988, le programme de paiements anticipés leur a rapporté un peu plus de 60 \$ la tonne, soit un total de 10,7 millions de dollars. Le programme n'a coûté que 773 000 \$ au gouvernement du Canada. C'est un très bon rendement pour un si petit investissement. A elles seules, les recettes provenant de l'impôt sur le revenu dépassaient déjà largement le montant investi. Le marché est resté si fort qu'il n'a pas été nécessaire de verser des paiements de stabilisation dans le cadre d'un autre programme gouvernemental.